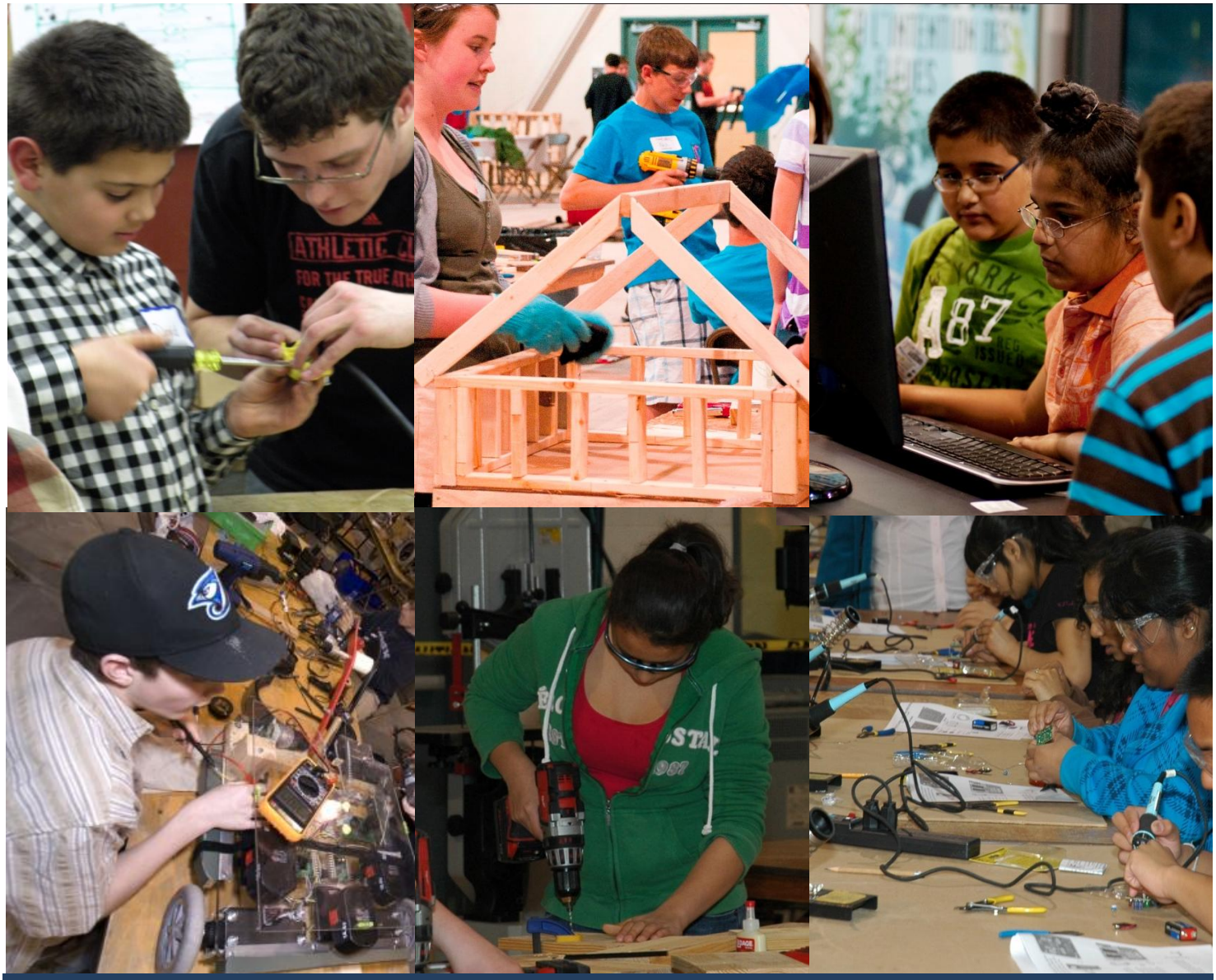

OLYMPIADES ONTARIENNES DES COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES

Trousse d'information

Défis pour les écoles élémentaires

Compétences Canada - Ontario vous invite, vous et vos élèves, à vous joindre à nous le 30 avril 2012

SKILLS COMPÉTENCES CANADA ONTARIO®

Un guide pour les Conseils scolaires qui visent l'excellence en technologie

TABLE DES MATIÈRES

Survol des défis pour les écoles élémentaires…… Page 1
- Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?..... Page 2
- Description des défis…… Page 3-4

Processus d'inscription…… Page 5
- Politique concernant les annulations et les remboursements.. Page 6

Admissibilité des participants…… Page 7
Règlements pour les participants…….....…….. Page 7-8
Procédure de résolution des conflits…… Page 8
Journée d'activités pour l'élémentaire……..... Page 9
- Ateliers de sensibilisation aux carrières pour l'élémentaire …. Page 10
- Exposition des carrières…….. Page 11
- Conférence pour les jeunes filles…….. Page 12

Site Web et personnes-ressources.....…… Page 14

Les défis technologiques pour les écoles élémentaires se déroulent dans le cadre des Olympiades ontariennes des compétences technologiques, l'événement qui constitue la pierre angulaire des activités organisées par Compétences Canada – Ontario. Ces défis favorisent le travail en équipe dans le cadre d'une compétition amicale entre les Conseils scolaires. Plus de 400 participants (4e à 8e années), venus d'un peu partout à travers la province, se rassemblent chaque année. En plus de promouvoir les programmes technologiques offerts dans votre école, ces défis permettent aux élèves de faire valoir leurs connaissances mathématiques, scientifiques et technologiques et de faire le lien entre ce qu'ils apprennent en classe et les carrières du domaine des métiers spécialisés et de la technologie. À la suite de leur participation, les élèves débordent d'un enthousiasme contagieux pour les métiers et la technologie!

Cette trousse a été préparée pour vous, en tant qu'administrateur du Conseil scolaire et fervent de la technologie, pour vous aider à déterminer les défis susceptibles d'intéresser votre Conseil scolaire. Ce document a également pour but de vous aider, vous et vos élèves, dans votre préparation pour cet événement.

De plus, l'annexe décrit les autres activités qui se déroulent parallèlement aux défis à l'élémentaire dans le cadre de la journée des activités technologiques pour l'élémentaire. Ces activités additionnelles permettent à un plus grand nombre d'élèves de découvrir comment les compétences acquises en salle de classe se transposent sur le marché du travail. Nous espérons que vous, vos enseignants et vos élèves participerez aux activités, événements et compétitions organisés dans un seul but :

«Faire la promotion des métiers spécialisés et de la technologie comme options de carrière de premier choix pour la jeunesse ontarienne.»

Dans le cadre de l'édition 2012, Compétences Canada-Ontario offrira aux élèves de la province l'occasion de participer aux défis décrits ci-dessous. Veuillez noter que la description n'offre qu'un bref aperçu des défis organisés. Si vous décidez d'inscrire votre Conseil scolaire à un défi, l'équipe et son conseiller devraient consulter la fiche descriptive.

À titre de référence, vous êtes invité à consulter les fiches descriptives des défis organisés par le passé qui sont disponibles sur le site Web de Compétences Canada - Ontario à www.skillsontario.com. Les fiches descriptives des défis 2012 seront disponibles à la mi-janvier 2012. Les conseillers sont invités à consulter régulièrement le site Web pour se renseigner sur les mises à jour. Veuillez noter que des **changements peuvent être apportés aux fiches jusqu'au 31 mars 2012.**

Qu'est-ce qu'une fiche descriptive?
Une fiche descriptive procure un aperçu d'une compétition et comprend les renseignements suivants :

- **date et endroit du défi**
- **but du défi**
- **compétences et connaissances évaluées**
- **durée et heure du défi**
- **matériel que les participants doivent fournir**
- **matériel fourni par Compétences Canada - Ontario**
- **règles de sécurité**
- **coordonnées des membres du comité technique**
- **horaire du défi**

Survol des défis technologiques pour les écoles élémentaires 30 avril 2012

Défi	Niveau	Nombre de coéquipiers
Animation de personnage	4 à 6 et 7 et 8	4
Construction	7 et 8	4
Énergie verte	7 et 8	4
Santé et sécurité	7 et 8	2
Mécanique Lego	4 à 6 et 7 et 8	4
Robotique Lego	4 à 6 et 7 et 8	4
Technologie	4 à 6 et 7 et 8	4
Production télévisuelle/vidéo	7 et 8	2

DESCRIPTION DES DÉFIS

Animation de personnage
4e à 6e années et 7e et 8e années

Ce défi permet d'évaluer l'aptitude de chaque équipe à mettre en commun leurs compétences et connaissances dans le domaine de l'animation de personnage. Regroupés en équipes de quatre (4), les élèves devront créer le personnage principal ou les personnages principaux de leur dessin animé. Le dessin animé devra être suffisamment long pour raconter une histoire portant sur le thème dévoilé le jour du défi.

Construction
7e et 8e années

Les équipes formées de quatre (4) élèves devront se servir du matériel fourni en quantité limitée pour concevoir et construire une structure (c.-à-d. une maison). Les équipes seront évaluées en fonction de plusieurs critères dont : la conception, l'aptitude à travailler en équipe, la propreté de l'aire de travail, l'esprit d'équipe et la qualité de la structure compte tenu des critères établis pour le défi. Parmi les compétences évaluées, notons la conception, la connaissance et la mise en application des principes de fixation et d'adhésion, ainsi que les principes de structure, de force, de rigidité, d'écotechnologie et de leadership.

Énergie verte
7e et 8e années

Les équipes formées de quatre (4) élèves devront concevoir et construire le modèle fonctionnel d'une éolienne qui produira de l'électricité. Les matériaux seront fournis et les équipes pourront les utiliser pour construire leur turbine. Parmi les compétences évaluées, notons la conception, la construction et la tension créée lors de l'essai des éoliennes.

Santé et sécurité
7e et 8e années

Les équipes formées de deux (2) élèves devront inspecter les lieux d'un accident de travail simulé ainsi qu'une aire de travail (divulgués le jour de la compétition) afin d'identifier les risques de danger. Les participants devront faire état de leurs constatations et recommander des mesures correctives lors d'une courte présentation (2 à 3 minutes). Parmi les compétences et connaissances évaluées, notons la qualité de présentation, les aptitudes de résolution de problème, la pensée critique et la santé et sécurité (par exemple, SIMDUT, ergonomie, équipement de sécurité, outils et dangers mécaniques et électriques).

Mécanique Lego
4e à 6e années et 7e et 8e années

Une mise en situation sera présentée aux élèves, regroupés en équipes de quatre (4), qui devront utiliser les trousses Lego fournies pour concevoir,

développer et présenter leur solution. Pour chaque niveau, la mise en situation présentée sera fondée sur les éléments du programme d'enseignement ontarien des sciences et de la technologie.

Robotique Lego

4e à 6e années et 7e et 8e années

Les élèves, regroupés en équipes de quatre (4) devront concevoir, assembler et programmer un robot autonome en se servant de Lego Robolab. Les robots devront accomplir plusieurs tâches/objectifs spécifiques. Avant la compétition, chaque équipe devra concevoir, assembler, programmer et faire l'essai de son robot. À leur arrivée pour la compétition, les équipes devraient avoir terminé la conception, l'assemblage et la programmation de leur robot en vue de réaliser les trois épreuves. Avant le début de chaque épreuve, les équipes auront la chance d'effectuer des ajustements à leur robot sur la surface de jeu pour la compétition.

Technologie

4e à 6e années et 7e et 8e années

Cette occasion unique repose sur les compétences et connaissances acquises dans le cadre du curriculum en sciences et technologie. Lors de ce défi, les élèves, regroupés en équipes de quatre (4) devront concevoir, construire et communiquer afin de développer un dispositif à partir d'une mise en situation. Certaines restrictions seront communiquées. La mise en situation permettra aux élèves d'appliquer un processus de conception et de toucher à divers éléments du curriculum.

Production télévisuelle/vidéo

7e et 8e année

Des équipes formées de deux (2) élèves devront produire une bande vidéo informative/promotionnelle de 2 à 3 minutes portant sur le thème dévoilé au début du défi. Les coéquipiers devront répartir leur temps afin de procéder à la planification, à la préparation du texte, au tournage et au montage. Tous les éléments de la production se dérouleront sur le site de la compétition. Parmi les compétences et connaissances évaluées, notons : planification et conception de la production, prises de vue, trame sonore, montage, narration, travail d'équipe, gestion du temps et résolution de problèmes.

PROCESSUS D'INSCRIPTION

PREMIÈRE ÉTAPE

En tenant compte des descriptions ci-dessus, choisissez les défis auxquels vous souhaitez participer. Chaque Conseil scolaire a le droit d'inscrire une équipe pour chacun des défis et peut, s'il le désire, inscrire une équipe pour chacun des défis.

DEUXIÈME ÉTAPE

Les équipes ne peuvent s'inscrire que par l'entremise de la personne-ressource de leur Conseil. Pour entamer le processus d'inscription, la personne-ressource devra créer un compte d'ouverture de session sur le site Web de Compétences Canada – Ontario (**https://register.skillsontario.com**)

TROISIÈME ÉTAPE

Dès le mardi 15 novembre 9 h, le système de réservation en ligne de Compétences Canada – Ontario sera activé. À ce moment, vous pourrez réserver vos places pour les défis. REMARQUE : Les places sont réservées au nom des Conseils scolaires. Il ne sera pas nécessaire d'identifier les écoles ou élèves participants avant la sixième étape.

QUATRIÈME ÉTAPE

Vous devez partager les fiches descriptives, les critères d'admissibilité aux défis à l'élémentaire, les règlements pour les participants et la procédure de résolution des conflits avec toutes les équipes de votre Conseil qui souhaitent participer.

CINQUIÈME ÉTAPE

Un avis confirmant le nombre de places réservées sera acheminé aux personnes-ressources la semaine juste avant le congé de Noël. Chaque coéquipier se verra assigner un nom d'utilisateur et mot de passe. Ces informations vous seront acheminées afin que vous puissiez les distribuer aux équipes.

Les réservations effectuées après le congé de Noël seront confirmées au fur et à mesure qu'elles seront reçues.

Dès que les réservations seront confirmées, les frais d'inscription seront facturés aux participants. Les frais par participant seront de 50 $. Ainsi, la participation aux défis en équipes de 4 représentera des frais d'inscription de 200 $, alors que les frais de participation pour des défis de deux participants (santé et sécurité et production télévisuelle et vidéo) seront de 100 $.

Inscription priorisée

Entre le 15 novembre et le 9 décembre 2011, les Conseils scolaires se verront accorder des places en fonction de la date de leur demande. La **priorité sera accordée aux Conseils scolaires affiliés** avant les Conseils partiellement affiliés.

Les places pour les demandes de réservation reçues après le 9 décembre 2011 seront attribuées en fonction de la date de la demande seulement, peu importe le statut de l'affiliation

SIXIÈME ÉTAPE

Entre le 2 janvier 2012 – 9 h et le 23 mars 2012 23 h 59, tous les participants devront s'inscrire en se servant du nom d'utilisateur et mot de passe en ligne qui vous auront été remis par Compétences Canada – Ontario à l'étape trois. Les participants devraient s'inscrire à partir du site Web **https://register.skillsontario.com**

REMARQUE :

Afin d'assurer que les places soient comblées par des élèves/équipes qui se sont investis dans la compétition, nous appliquerons dorénavant plus rigoureusement nos politiques d'inscription. Pour les compétitions ayant une liste d'attente, les places déjà attribuées pour une compétition qui n'ont pas été comblées à la date limite de l'inscription seront annulées, remboursées et offertes au premier Conseil scolaire sur la liste d'attente.

SEPTIÈME ÉTAPE

Veuillez vous assurer que les enseignants et élèves consultent la fiche descriptive et se préparent à participer aux OOCT.

HUITIÈME ÉTAPE

Assistez aux défis qui auront lieu le 30 avril 2012 et encouragez vos élèves!

Politique concernant les annulations et les remboursements :

Les réservations annulées après le 16 décembre ne donneront pas droit au remboursement du dépôt de 50 $ par équipe.

Compétences Canada – Ontario ne remboursera aucune partie des frais des participants dans les cas suivants :

- Les places annulées après la date limite du 23 mars 2012
- Les participants qui ne se présentent pas à la compétition

Compétences Canada - Ontario se réserve le droit d'annuler une compétition au besoin. (Comme dans le cas d'un nombre insuffisant de participants par exemple.) Dans l'improbabilité qu'un défi soit annulé, un remboursement complet sera attribué aux Conseils scolaires qui ont réservé une place ou inscrit un participant à une compétition annulée par Compétences Canada - Ontario.

Remarque : Saviez-vous que les frais d'inscription permettent de couvrir **moins de 7 pour cent** du coût total pour la participation de chaque élève? Compétences Canada – Ontario tient à souligner la contribution de ses commanditaires et partenaires qui permettent d'organiser ces événements pour nos jeunes.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À LA COMPÉTITION POUR LES ÉLÈVES À L'ÉLÉMENTAIRE

Les participants du cycle élémentaire doivent répondre aux critères suivants durant l'année scolaire en cours :

a) Être inscrits à un établissement d'enseignement élémentaire public, séparé ou privé, affilié à Compétences Canada - Ontario.

b) Être inscrits à un programme d'enseignement du même niveau que celui visé par le défi (4e à 6e années ou 7e et 8e années).

c) Être inscrits comme participants auprès de Compétences Canada - Ontario.

d) Être inscrits à la même école que les autres coéquipiers s'il s'agit d'un défi en équipes.

e) Être citoyens canadiens ou détenir le statut de résident permanent et habiter en Ontario. Les participants doivent pouvoir authentifier ces renseignements au besoin.

RÈGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS AUX DÉFIS POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

- Les participants ne peuvent participer qu'à une seule compétition des Olympiades ontariennes des compétences technologiques.

- La participation à la séance d'information pour les participants est obligatoire. Elle a lieu sur place juste avant le début du défi. Les participants qui arrivent en retard à la séance d'information risquent de ne pas pouvoir participer au défi. La décision est à la discrétion du comité technique. Les participants qui désirent obtenir de plus amples renseignements au sujet des consignes doivent s'adresser à l'un des membres du comité durant la séance d'information.

- Les participants doivent porter la pièce d'identité fournie jusqu'à la fin de la cérémonie de remise des prix.

- Un pointage minimum de **60 p. cent** est requis pour recevoir une médaille.

- Il est **interdi**t aux participants de parler aux spectateurs durant leur défi (y compris les enseignants, les conseillers et les parents). À la discrétion des membres du comité technique et des juges, les participants qui ne respectent pas ce règlement peuvent être disqualifiés.

- Les interprètes ou aides (p. ex, interprète pour malentendants) peuvent avoir accès au site de la compétition à condition que des arrangements préalables aient été faits avec Compétences Canada – Ontario

- Durant le défi, aucune personne n'a accès à l'aire de compétition à l'exception des membres du comité technique, des juges et des participants.

- À la discrétion des membres du comité technique, les participants peuvent prendre une pause pour se rendre aux toilettes. Ils doivent être accompagnés pour s'y rendre.

- Il est possible que des livres, des notes, du matériel ou autre soient permis. Cette décision est à la discrétion des membres du comité technique. Le matériel permis est énuméré dans la fiche descriptive.

- Les cellulaires, téléphones intelligents, mp3, ANP ne sont pas permis dans l'aire de compétition.

- Toute personne qui participe à un défi (participant, membre du comité technique, juge) et qui est reconnue coupable de conduite malhonnête doit faire face à des sanctions disciplinaires. Il n'y a aucune tolérance pour la tricherie. Tout participant reconnu coupable de conduite malhonnête est immédiatement disqualifié.

- Les participants doivent arriver à l'heure prévue pour le début de leur compétition. Il est possible que les retardataires puissent tout de même participer. Toutefois aucune période supplémentaire n'est accordée. Une pénalité pourrait s'imposer à la discrétion des membres du comité technique et des juges.

- Les participants qui ne portent pas ou n'apportent pas les vêtements, l'équipement de sécurité, les outils ou l'équipement appropriés dont il est fait mention dans la fiche descriptive ne peuvent pas participer à la compétition.

PROCÉDURE DE RÉSOLUTION DES CONFLITS

Une procédure de résolution des conflits a été établie pour s'assurer que tous les participants sont traités de façon équitable durant les Défis pour l'élémentaire. Les participants doivent d'abord soumettre une plainte

informelle, verbale ou écrite, au président du comité technique s'ils jugent qu'ils ont été traités de manière injuste.

Les participants sont encouragés à discuter avec le président du comité technique dès que possible durant la compétition afin qu'une solution puisse être proposée. Dans le cadre de cette discussion initiale, le participant et le président du comité technique doivent tenter de corriger la situation. Un participant directement affecté par la situation qui souhaite en appeler de la décision peut entamer une procédure formelle de résolution des conflits.

Pour plus de détails au sujet de la procédure de résolution des conflits, veuillez communiquer avec Maggie Moniz à maggiem@skillscanada.com.

Compétences Canada – Ontario anime plusieurs événements dans le cadre de la journée des activités technologiques à l'élémentaire. Si vous avez des questions au sujet des activités suivantes, veuillez communiquer avec le responsable pour plus d'information.

ATELIERS DE SENSIBILISATION AUX CARRIÈRES

Le lundi 30 avril 2012

Construire, concevoir, créer et réparer – voilà en quoi consistent les ateliers de sensibilisation aux carrières pour les écoles élémentaires. Ces ateliers donnent l'occasion aux élèves de découvrir les métiers spécialisés par le biais d'activités pratiques et de prendre connaissance des perspectives de carrière dans le domaine des métiers spécialisés et de la technologie. En groupes de 20, les élèves de 7e et 8e années participeront à deux ateliers pratiques et visiteront l'exposition des carrières.

Avec 32 ateliers simultanés, l'événement de l'an dernier a permis d'accueillir 1 800 élèves. Tous ont eu l'occasion de se renseigner davantage sur une carrière du domaine des métiers spécialisés.

La date à retenir est le **lundi 30 avril 2012** Inscrivez-vous le plus tôt possible.

NOUVEAU! **PROCESSUS POUR L'INSCRIPTION EN LIGNE**

L'inscription aux Ateliers de sensibilisation aux carrières fait maintenant partie de notre système d'inscription en ligne; **les formulaires papier ne seront plus acceptés**. Les enseignants peuvent s'inscrire en visitant la page Ateliers pour les écoles élémentaires de notre site Web et en cliquant sur « S'inscrire ». L'inscription débutera le mardi 17 janvier 2012. N'oubliez pas de rappeler à vos écoles de s'inscrire rapidement, puisque les places sont limitées!

Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter la page Ateliers de sensibilisation aux carrières de notre site Web www.skillsontario.com/workshops

La participation à cet événement est GRATUITE pour les écoles affiliées! Les places sont limitées!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Shannon Skinner par courriel à shannons@skillscanada.com.

EXPOSITION DES CARRIÈRES

L'exposition des carrières permet aux élèves participants de découvrir de nombreuses options de carrières dans le domaine des métiers spécialisés et de la technologie. En assistant aux OOCT et en participant aux ateliers interactifs des différents kiosques, les étudiants peuvent se faire une meilleure idée du cheminement de carrière qui leur convient. Plus de 50 exposants proposent des activités pratiques visant à informer, inspirer et susciter l'intérêt de vos élèves.

Avec plus de 30 000 visiteurs dans le cadre des olympiades de l'an dernier, nous souhaitons mettre en valeur plus de métiers et organiser plus d'activités pour tous les élèves qui participeront à l'Exposition des carrières dans le cadre des OOCT 2012.

Pour les élèves, il s'agit d'une belle occasion de se renseigner sur les nombreuses perspectives de carrière et de formation dans le domaine des métiers spécialisés et de la technologie. À la fin de l'activité, les jeunes quittent persuadés de pouvoir prendre des décisions éclairées concernant leur avenir.

L'exposition des carrières aura lieu le **1er mai 2012**. Ajoutez cette date à votre calendrier!

La participation à cet événement est **GRATUITE** pour toutes les écoles affiliées! De plus amples renseignements au sujet de l'exposition des carrières 2012 seront disponibles en janvier 2012.

Éléments importants au sujet de l'exposition des carrières 2012

- L'exposition aura lieu le 1er mai 2012
- Aucuns frais de participation!
- Chaque école affiliée recevra des détails par la poste en janvier 2012.

CONFÉRENCE POUR LES JEUNES FILLES

Le lundi 30 avril 2012

La conférence **« Pensez formation professionnelle…. Pensez avenir! »** permet aux jeunes filles de 7e et 8e années de découvrir des

perspectives de carrière dans le domaine des métiers spécialisés. Les élèves ont l'occasion de participer à des activités pratiques, d'entendre les propos de conférencières inspirantes et d'échanger avec des femmes œuvrant dans le domaine des métiers spécialisés. Elles ont également la chance de visiter l'exposition des carrières et le site des 23es Olympiades ontariennes des compétences technologiques.

La conférence aura lieu à Kitchener, le **lundi 30 avril 2012**.

L'inscription commence à la mi-janvier. Le formulaire d'inscription sera acheminé dans l'envoi de janvier de Compétences Canada-Ontario. Veuillez noter que les places sont limitées et qu'il est obligatoire de s'inscrire pour cet événement.

La participation à cet événement est **SANS FRAIS** pour les écoles affiliées!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Karen Throupe par courriel à karent@skillscanada.com.

SITE WEB ET PERSONNES-RESSOURCES

Le site Web de Compétences Canada – Ontario (www.skillsontario.com) est mis à jour régulièrement. Il comporte des renseignements à jour sur tous nos programmes et compétitions. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Web afin de prendre connaissance des changements concernant les compétitions, y compris les changements aux fiches descriptives. Vous y trouverez également le document d'information sur les défis pour les écoles élémentaires, la trousse, tous les formulaires d'inscription et les règlements.

Pour plus d'information, communiquez avec l'un des membres du personnel de Compétences Canada – Ontario

Défis à l'élémentaire:
Barry Harrison
Directeur des compétitions
(519) 749-9899 poste. 239
barryh@skillscanada.com

Inscription et affiliation
Maresa MacAskill
Coordonnatrice des compétitions
(519) 749-9899 poste 228
maresam@skillscanada.com

Conférences pour les jeunes filles
Karen Throupe
Chef de programmes, initiatives pour les jeunes filles et camps d'été
(807) 684-8853
karent@skillscanada.com

Atelier de sensibilisation aux carrières pour les écoles élémentaires
Shannon Skinner
Agente de liaison provinciale
(416) 675-6622 poste 78031
alainr@skillscanada.com

Exposition des carrières
Brieanna Holm
Agente de liaison provinciale
(519) 749-9899 poste 226
brieannah@skillscanada.com

Siège social de Compétences Canada – Ontario
100, avenue Campbell bureau 11
Kitchener, ON N2H 4X8
Sans frais : 1-888-228-5446
Télécopieur : (519) 749-6322
www.skillsontario.com